

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles

Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise :

Etablissement bénéficiaire :

340036

LPO JOSEPH VALLOT
RUE DU DOCTEUR HENRI MAS
34700 LODEVE
SIRET : 193 400 280 00023
intendance.vallot@ac-montpellier.fr

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise

Nom : Prénom :

Tel : Email :

Montant de Votre Versement : €

Code UAI de l'Ecole : 0 3 4 0 0 2 8 W

Au profit de l'Ecole : LPO JOSEPH VALLOT

Mode de règlement :

☐ Virement

IBAN : FR76 1007 1340 0000 0010 0393 629 BIC : TRPUFRP1

Merci de mentionner votre n° de Siret en libellé de virement

☐ Chèque

N° Banque :

A l'ordre de : LYCEE JOSEPH VALLOT

☐ Je souhaite recevoir un reçu par mail

☐ Je souhaite recevoir un reçu par courrier

Acceptez-vous que le nom de votre entreprise soit cité publiquement
comme donateur (site internet du lycée...) ? OUI NON